



Bulletin N° 05 - 19 avril 2017

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

SOMMAIRE :



- Mildiou : situation sur le terrain.
Premières taches de mildiou sur tas de déchets en Picardie!
Il est urgent de gérer les tas de déchets !
- Gestion des adventices



Photo : S. Garson GITEP

Gel sur buttes de pomme de terre ce matin en Picardie

OBSERVATIONS : 36 tas de déchets ont été observés cette semaine.

STADE DE LA CULTURE : Les plantations ont pu se dérouler en continu et dans de bonnes conditions depuis le début du mois d'avril grâce aux conditions climatiques sèches, qui compliquent néanmoins la stabilité des buttes.

Les désherbages n'ont pas démarré pour cause de conditions pédoclimatiques non propices (sec, vent). Dans certains secteurs des producteurs envisagent d'irriguer.

Dans le Nord Pas de Calais, les plantations sont bien avancées dans tous les bassins de production, on considère qu'environ 75% des parcelles sont implantées. Des pommes de terre précoces plantées aux alentours du 20 mars étaient en cours de levée en début de semaine et ont été buttées.

En Picardie, les plantations sont quasi terminées, tous les parcelles devraient être implantées en fin de semaine.

METEO : Le temps devrait rester sec au moins jusqu'en milieu de semaine prochaine. Les températures matinales sont fraîches, des gelées sont annoncées pour demain (-2°C).



Repousse de pomme de terre gelée dans une parcelle nue (photo prise ce matin)

Photo : S.Garson—GITEP



Tas de déchets non géré avec présence de repousses à Hédauville (80)

Photo : T Coin—McCain



Plant de Marilyn planté il y a 8 jours

Photo: Touquet Savour

MILDIOU:

Situation sur le terrain

Les tournées d'observation se poursuivent pour localiser et suivre l'évolution des repousses ainsi que l'arrivée du mildiou sur les tas de déchets et d'écarts de triage non gérés.

Le mildiou a déjà fait son apparition sur 2 tas non gérés en Picardie !!

Les températures douces favorisent le développement rapide des repousses sur les tas de déchets non gérés. N'attendez pas que la végétation se développe ni que les parcelles lèvent pour bâcher vos tas de déchets, il faut intervenir le plus rapidement possible. La lutte contre le mildiou commence dès maintenant !

Dans le Nord Pas de Calais, 24 tas de déchets non gérés ont été observés cette semaine, près de la moitié présentent des repousses et sont donc « hors la loi » !!

Des tas de déchets avec présences de repousses sont toujours présents dans les Flandres à West Cappel, Zegerscappel, Arneke, Saint Sylvestre Cappel, Hondegheem, Steenvoorde, Oudezele, Bourbourg et Steene et dans la plaine de la Lys à Laventie.

Des nouveaux tas de déchets avec présence de repousses ont été localisés dans l'Artois près de Givenchy en Gohelle et de Saulty et au Sud de Lille à Lecelles.

Aucun symptôme de mildiou n'a été observé pour le moment

En Picardie, Le recensement des tas se poursuit. Ils sont observés sur les secteurs de Bayonvillers, Chaulnes, Parvillers le Quesnoy, Frise, Fossemant, Arvillers, Hangest en santerre, Cayeux en santerre, Bouchoir, le Plessier rozainvillers, Villers aux érables, Hédauville (80). La moitié d'entres eux présentent des repousses.

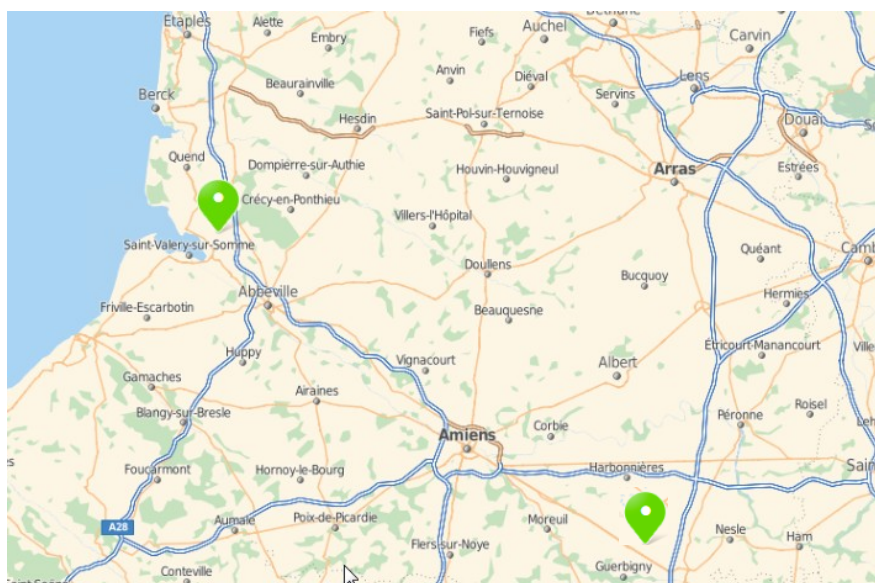


ATTENTION : Sur deux tas de déchets, situés à Ponthoile et à Parvillers le Quesnoy (80), du mildiou a été observé sur repousses (sur tiges et feuilles), au vu de la gravité des symptômes qui sont déjà bien étendus on peut estimer que le mildiou est présent depuis début avril !!



Mildiou sur le tas de déchets de Parvillers le Quesnoy (80)

Photo : Touquet Savour



Localisation des tas de déchets contaminés par le mildiou

Pourquoi et comment gérer les tas de déchets ?

Si rien n'est fait pour empêcher les repousses de faire leur apparition sur les tas, le mildiou peut s'y développer rapidement, ce qui constitue **une source d'inoculum importante pour les parcelles situées à proximité** (les spores de mildiou peuvent parcourir des distances d'environ 1km).

Si vous êtes concerné, **ne tardez pas à bâcher vos tas avec une bâche noire type "ensilage" pour empêcher le développement des repousses et protéger vos parcelles d'une arrivée précoce de l'épidémie**. Des précautions particulières sont à prendre, car l'écoulement de jus est important avec cette méthode. Le tas devra être éloigné de tout point d'eau, de toute parcelle voisine de pomme de terre, se situer à plus de 10 m des chemins et être entouré d'une butte de terre.

La gestion des tas de déchets principalement constitués de tubercules pourra s'effectuer à l'aide d'un traitement à la chaux vive par un mélange aussi homogène que possible de chaux vive avec les déchets dans une proportion d'une dose de chaux vive pour dix doses de déchets de pommes de terre (voir méthode et recommandations dans le BSV n°2).



ATTENTION : Un arrêté de lutte obligatoire est pris dans les départements du Nord et du Pas de Calais. Il rend obligatoire la destruction de la végétation sur les tas de déchets.

GESTION DES ADVENTICES

La gestion des adventices a plusieurs objectifs :

- **limiter la concurrence des adventices** vis à vis de la lumière, de l'eau et des éléments nutritifs,
- **limiter l'impact sur le rendement et sur la qualité de production,**
- **limiter le développement des maladies et des insectes.** En effet, les adventices présentes dans la culture maintiennent une humidité favorable à certaines maladies telles que le mildiou par exemple,
- **limiter les ralentissements des chantiers de récolte** en diminuant la vitesse d'avancement et en créant des «bourrages» au niveau de la machine à récolter.

Afin de réussir le désherbage, il faut tenir compte de plusieurs facteurs tels que :

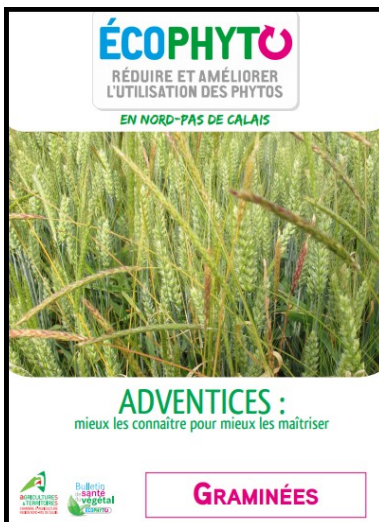
- la flore et la densité des plantes présentes (ou suspectées) dans la parcelle,
- la structure du sol dans lequel est implantée la culture.

Le buttage : c'est également un désherbage !

Le désherbage peut être géré via le buttage pour ceux qui sont en buttage traditionnel, ou via l'utilisation d'une herse étrille ou d'un buttoirs désherbeur (sarclo buttoir) avant la tubérisation et l'enracinement.

Les méthodes de désherbage mécanique nécessitent néanmoins des conditions de travail optimales.

Cliquer sur l'image pour visionner une vidéo sur le désherbage mécanique ou alternatif de la pomme de terre



Deux plaquettes ont été réalisées par la Chambre d'agriculture du Nord Pas de Calais pour vous aider à mieux connaître les adventices pour mieux les maîtriser. La première est consacrée aux graminées, la seconde aux dicotylédones.

Cliquer sur les images pour y accéder

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Directeur de la publication : Christophe Buisset - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts de France.

Rédacteurs et animateurs filière pour le secteur Nord-Pas de Calais : Christine Haccart - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél : 03.21.64.80.88) et Cyril Hannon - Arvalis Institut du Végétal (Tél : 03.22.85.75.66).

Animatrices filière pour le secteur Picardie : Solène Garson - GITEP (Tél : 03.22.85.32.10) et Valérie Pinchon - FREDON Picardie (Tél : 03.22.33.67.11)

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau : Acolyance, Arvalis Institut du Végétal, Cerena, CETA de Ham, GR CETA du Soissonnais, CETA des Hauts de Somme, Chambre d'Agriculture de la Somme, Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Comité Nord, Coopérative de Vecquemont, Ets Coudeville-Marcant, Ducroquet Négoce, Expandis, Ets Charpentier, Coopérative la Flandre, FREDON Picardie, Le GAPPI, GC la Pomme de Terre, GITEP, Intersnack, IPM France, Ets Jourdain, Ets Loridan, Mc Cain, Nord Négoce, NORIAP, Pomuni France, Pom'Alliance, Roquette, Sana Terra, SAS Sermaplus, le SETAB, Terre de France, Téréos Syral, TERNOVEO, Touquet Savour, UNEAL, Ets Vaesken.

Ferme des Tilleuls, Earl Deraeve, GAEC Fourdinier, M Henno, M Ruysen, M Caby, M Lefranc.

Coordination et renseignements : Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél: 03.21.60.57.60) et Jean Pierre PARDOUX - Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03 22 33 69 28).